

Comment les Bretons sont devenus français : pire que Daesh : massacres, noyades, décapitations, viols, écrasements sous des presses, tueries d'enfants devant leurs mères, êtres vivants jetés dans des puits : une vraie joie pour le peuple breton . Publié le 25 mai 2015



Entretiens sur les droits de l'homme, avec Louis Mélenec, docteur en droit et en médecine, diplômé d'études supérieures de droit public

Ces entretiens inaugurent une série d'articles qui sont destinés à être connus et diffusés dans le monde entier. Les « journalistes » français les ont reçus. Un jour, ils auront la main forcée : rien ne peut arrêter la vérité.

EN 1789, 1793, 1794, LES ARMEES FRANCAISES DE LA LIBERTE ONT FAIT PIRE QUE DAESH, ET SUR UNE BIEN PLUS GRANDE ECHELLE : MASSACRES, PERSECUTIONS, DECAPITATIONS, PENDAISONS, VIOLS, NOYADES, DESTRUCTION DES CERVEAUX, HUMILIATIONS, ACCULTURATION, INSULTES IGNOBLES.

Le martyr du peuple breton commence à peine à être connu. Par bonheur, des articles sont enfin parus en Russie, au Canada, en Suisse, en Allemagne, en Belgique, bientôt aux Etats Unis. La France, pays des non-droits de l'homme, a tout fait – comme la Turquie, et bien d'autres pays -, pour qu'on ignore l'ampleur des effroyables dégâts qu'elle y a commis, et pour que l'on croie à l'imposture absurde qu'elle a réussi à imposer aux Français et à de nombreux pays du monde : qu'elle a inventé les droits de l'homme, alors que ceux-ci sont une conquête de plusieurs millénaires de notre civilisation occidentale toute entière, à laquelle notre civilisation bretonne, par sa littérature des chevaliers de la table ronde, du roi Arthur et autres héros, de leur idéal élevé, a fortement contribué.

La France a envahi la Bretagne à trois reprises à la fin du 15ème siècle. Les armées bretonnes ont été anéanties à Saint-Aubin-du-Cormier, en juillet 1488, par un envahisseur très supérieur en nombre, qui préparait cette invasion depuis des générations. Le pays a été annexé en 1532, par un acte camouflé en un faux traité. Une longue colonisation, a suivi, jusqu'en 1789, année durant laquelle s'est produite une « révolution », ridiculement dénommée par les Français jusqu'à ces dernières années comme la révolution des droits de l'homme. (Cf. L'article de Louis Mélenec sur la colonisation de la Bretagne, par Google).

Le martyre du peuple breton commence précisément cette année là. La monarchie française, après l'annexion, n'avait pas osé abolir toutes les institutions bretonnes. Les Bretons avaient conservé une Assemblée nationale (dénommée « Etats de Bretagne »), et le droit de légiférer et de voter ses impôts. La « république » – ce que les Français désignent sous ce vocable – fait entrer les Bretons dans un long calvaire, qui n'est pas encore terminé. Les séquelles ne guériront jamais, pas davantage que celles des Juifs et des Arméniens. La langue bretonne, objet de persécutions incessantes à partir de 1790, conduites avec une grande cruauté, est en voie d'extinction programmée. L'interdiction d'enseigner l'histoire du peuple breton dans les écoles entretient une ignorance dramatique de la population, qui n'accède à la vérité que peu à peu, avec stupéfaction, et avec réticence, tant il est vrai que leur cerveau a été labouré par la France de 1789 à nos jours.

Les complices – en particulier ceux qu'on dénomme les « subventionnés », se taisent.

A l'heure actuelle, le génocide breton n'a fait l'objet d'aucun film. Cela va venir. Les Bretons sont responsables de ce silence, par leur lâcheté, mais aussi par une peur très réelle, entretenue par la France. La complicité des politiques, qui se taisent, et des médias « subventionnés », qui collaborent, est effrayante.

La shoah bretonne de 1793 et 1794. En 1789, quelques philosophes, des hommes de lettres, des politiques, rédigent un texte devenu célèbre, sous le nom de « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen ». En quelques pages concises, ces hommes, résumant les idées de leurs prédécesseurs – qu'ils n'ont en aucun cas inventées -, énoncent et définissent ce que doivent être les droits de tous les êtres humains, sans exception. C'est de ce texte, d'une grande élévation de pensée – ce que personne ne conteste -, qui recopie à peu de choses près, la déclaration des Etats Unis de 1776, laquelle dit exactement la même chose, que va naître l'imposture française. Les Français attendent toujours la mise en application de ces principes : en vain.

Après la mise à mort du roi Louis XVI, en 1793, une répression terrible s'abat sur la partie Ouest de la France, particulièrement la Vendée « militaire », au sud de la Loire, et sur les Bretons appelés « Chouans » au nord.

Le Comté de Nantes a été rebaptisé «Loire inférieure», appellation particulièrement ridicule, par les révolutionnaires. Ces populations, habituellement pacifiques et accueillantes, sont coupables de se révolter contre les massacres commandités par Paris, de défendre leurs convictions religieuses, de rester attachées au régime monarchique, et, pour les Bretons, de rester attachés aux Libertés et privilèges de leur Pays, – ce dont ils ont témoigné avec force dans leurs cahiers de doléances, en 1788 et en 1789 -, dont ils ont été sauvagement privés, d'une manière humiliante, par les doctrinaires et les dérangés mentaux qui se sont emparés du pouvoir à Paris...

Des crimes sans nombre sont commis par les soldats français, sur les ordres réitérés de Paris.

Les abominations commises dépassent, de loin – non par leur nombre, certes, mais par leur caractère monstrueux -, celles causées par les nazis en Europe.

Des hommes sont émasculés ; d'autres sont coupés vivants en morceaux ; d'autres sont jetés dans des fours, dans des brasiers, ou dans des chaudrons d'huile bouillante; la graisse humaine est récupérée pour lubrifier les canons, les roues des charrettes, les fusils. Ceux qui cherchent à s'enfuir, ont les bras et les jambes coupés. On introduit des charges explosives dans le corps des individus, et on y met le feu ; les femmes sont violées en série, si possible collectivement, devant leurs familles; on les embroche avec des fourches, alors qu'elles sont vivantes ; mieux : pour empêcher cette vermine de se reproduire, on éclate avec des fusils leurs organes génitaux... Des

femmes enceintes sont écrasées sous des pressoirs. Le ventre d'autres femmes enceintes est ouvert, on y met de l'avoine, et on y fait manger les chevaux. Les enfants sont des proies de choix : on les tue, sans pitié, souvent devant leur mère, parfois en les écrasant, comme des insectes (on rapporte un cas atroce : celui d'un enfant au sein, transpercé par la même baïonnette que sa mère, sous les applaudissements du commandant). La peau des hommes est utilisée comme le cuir des animaux : après dépeçage des « brigands » (ainsi les dénomme-t-on, ce qui économise le temps de toute procédure judiciaire), on tanne, on traite, on se sert du cuir obtenu pour différents usages, notamment pour fabriquer des culottes aux officiers français (le musée Dobrée, à Nantes, a conservé l'une de ces reliques).

Nantes, métropole économique de la Bretagne, qui fut la capitale politique brillante du Duché, en même temps qu'un centre important de la diplomatie européenne, est particulièrement visée. Les agissements du sinistre Carrier, en Loire Inférieure – département éminemment breton -, sont restés célèbres : outre les traitements ci-dessus, pour gagner en efficacité, on met au point une technique spéciale de noyade, adaptée à la vermine bretonne : on enferme une centaine de malheureux sous le pont d'un bateau, on condamne les sorties, on coule le navire dans la rivière; on perfectionne le procédé : on jette par centaines des habitants, non sans les avoir brutalisés avec une cruauté inhumaine, dans des barges qui s'ouvrent par le fond ; la méthode est rapide, le bateau est récupéré intact, et sert à d'autres exercices ; des hommes et des femmes sont liés ensemble, avant d'être jetés à l'eau, dans des positions souvent impudiques, le père avec la fille, la mère avec le fils : c'est la technique dite du « mariage révolutionnaire »; des noyades pour enfants sont organisées. La Loire est baptisée « baignoire nationale ». Carrier commente, admiratif : « Ah! La Loire ! Quel beau fleuve révolutionnaire ! ».

Au total, en Vendée, sur une population de 815 000 habitants, 117 000 sont tués : les éléments du crime de génocide, tels que définis par la Convention de l'ONU de 1948, sont réunis (Golnadel, Sécher et Courtois). L'intention prouvée des révolutionnaires de Paris est bien d'exterminer totalement les populations de l'Ouest, et de les remplacer par d'autres populations, jugées en harmonie avec les malades mentaux de Paris.

En Bretagne, il est malheureusement impossible, pour le moment, d'établir un bilan des disparus, tués, torturés.

A Nantes, on parle de 4000 à 5000 noyades ; le total des victimes dépasse sûrement plusieurs dizaines de milliers pour tout le pays.

Voici maintenant qui constitue pour les Bretons de 2008, une révélation effrayante : le génocide des Bretons est programmé par Robespierre, malade mental avéré, dont le nom orne encore de nombreuses rues, places et divers lieux (travaux de Reynald Secher, communiqués aux auteurs, aujourd'hui rendus publics). Les Bretons d'aujourd'hui doivent peut-être d'exister grâce à l'exécution de Robespierre.

Parmi les centaines de phrases prononcées par ces dérangés mentaux, on cite volontiers celle de Carrier :

« Nous ferons de la France un cimetière, plutôt que de ne pas la régénérer à notre façon ». Et celle du général Westermann, passée à la postérité par l'horreur qu'elle suscite, qui commande les armées à Savenay, en Bretagne, en 1793 :

« Il n'y a plus de Vendée; elle est morte sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants Je viens de l'enterrer dans les marais de Savenay. J'ai écrasé les enfants sous les pieds de mes chevaux, massacré les femmes, qui n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé... Les routes sont semées de cadavres ; il y en a tant qu'en plusieurs points, ils font des pyramides ».

L'imagination des français dans l'accomplissement des atrocités fait même appel aux ressources de la science. Pour faire plus vite et plus fort, on fait appel à des chimistes : bien avant les nazis, on imagine de mettre au point des gaz mortels. Le chimiste Fourcroy, député à la Convention, est chargé de les fabriquer – afin, dit un humoriste nantais de « tuer les femmes, les chiens et les chats de Vendée et du comté de Nantes, s'il en reste ». Mais les essais échouent. Il faudra donc attendre les nazis pour développer la technique au niveau industriel. Fourcroy a été décoré du nom d'une rue à Nantes ! Jean-Marc Ayrault, maire de .. à ... , n'a jamais eu la velléité de demander sa suppression. Pas plus qu'il n'a évoqué les abominations commises à Nantes sur ordre des malades mentaux de Paris.

On est saisi d'incrédulité lorsqu'on apprend que les criminels nazis, que les criminels cambodgiens, n'exprimèrent, lorsqu'ils furent jugés, aucun remord, aucun regret. Ce qui s'est passé sous l'Allemagne nazie s'est passé en Bretagne et en Vendée : les monstres Robespierre, Carrier, Westermann, mis à mort à leur tour dans la folie meurtrière créée par la révolution, n'ont exprimé que le sentiment d'avoir fait leur devoir. Ces réactions incompréhensibles pour les humains « normaux », sont fréquents chez les criminels : à Nuremberg, les nazis essayèrent de sauver leur peau, mais n'exprimèrent aucun regret.

La France n'a toujours pas avoué ses crimes en Bretagne. Tous ces faits sont ignorés en Bretagne, ils sont encore occultés, en 2009, et valent encore à ceux qui les dénoncent des injures. Il y a en Bretagne comme en Vendée, un crime de mémoricide, par la volonté affirmée de la France d'empêcher que la vérité soit dite. Les députés de France doivent d'urgence voter un texte de condamnation sans appel, comme ils l'ont pour les Juifs, les Arméniens, l'esclavage. Les armées françaises et les armées turques, par l'horreur des abominations commises, sont à égalité. Les communistes ont été beaucoup plus efficaces, en nombre de victimes innocentes : plus de cent millions de victimes !

LOUIS MELENNEC, défenseur féroce des droits de l'homme, du respect de l'être humain, des droits des peuples et de leur identité, auteur de cet article, est inscrit sur une liste noire, pour n'aimer que la vérité. Mais il occupe une place éminente sur internet, par quoi se fait l'information dans les états totalitaires. Le présent article est destiné au Canada et aux USA. Il contient des extraits du livre bleu de la Bretagne, présenté à Bruxelles en 2009, lors du congrès annuel des nations persécutées par leurs Etats centraux.

Les faits ci-dessus sont une honte pour l'espèce humaine, qu'ils salissent dans sa totalité.